

Point éco

Première synthèse de l'Observatoire des prix payés aux producteurs de légumineuses à graines

Terres Univia, l'Interprofession des huiles et des protéines végétales, et Terres Inovia, l'institut technique associé, ont mis en place un Observatoire des prix payés aux producteurs de légumineuses à graines dans le cadre du programme Cap Protéines.

Contexte et enjeux

Les légumineuses à graines sont des cultures de diversification qui répondent aux enjeux de deuxième transition alimentaire, reposant notamment sur un rééquilibrage en faveur des protéines végétales, d'agroécologie et d'atténuation du changement climatique. La nouvelle PAC¹ 2023-2027 encourage leur développement à l'échelle européenne.

Dans ce contexte, Terres Univia et Terres Inovia ont mis en place un Observatoire des prix payés aux producteurs de légumineuses à graines. En effet, leur développement pérenne dans les assolements passe par une connaissance actualisée et partagée des débouchés au niveau des filières, et notamment des prix payés aux producteurs de ces espèces. Ces travaux ont été conduits en concertation avec la Coopération agricole Métiers du grain et la Fédération du Négoce Agricole.

L'Observatoire des prix payés aux producteurs permet d'établir les prix de vente moyens par campagne perçus par les agriculteurs selon le mode de production (conventionnel et biologique) et les principaux débouchés pour six légumineuses à graines (pois, soja, féverole, lentille, pois chiche et lupin). La première collecte de données a concerné trois campagnes de commercialisation (2019/20, 2020/21 et 2021/22).

Méthodologie : une enquête en ligne auprès des collecteurs de graines de la filière

Pour alimenter l'Observatoire, une enquête en ligne a été menée de janvier à juin 2023 auprès d'un échantillon de 142 Organismes Stockeurs (OS) choisis de

façon à représenter les régions fortement productrices et la diversité des modèles économiques de ces organismes stockeurs. Pour le soja, le pois, la féverole, la lentille et le lupin, ces acteurs devaient être implantés dans les régions qui représentent les trois quarts de la production nationale de ces cultures et avoir collecté au moins l'une de ces espèces en 2021. Pour le pois chiche, l'échantillon a été constitué au travers des contacts de Terres Univia et de Terres Inovia dans les régions. La sélection des régions a été réalisée à partir des données des surfaces 2021 d'Agreste publiées par le Service de la Statistique et de la Prospectives (SSP) du Ministère de l'Agriculture.

Avec un total de 82 répondants (48 coopératives et 34 établissements de négoce), l'enquête en ligne est représentative à hauteur de 60 % du volume national collecté en moyenne, toutes espèces confondues. Les données collectées ont permis d'obtenir les prix payés aux producteurs sur trois campagnes complètes de commercialisation (2019/20, 2020/21 et 2021/22), de les pondérer par les tonnages et d'obtenir les parts de collecte associées pour ces six légumineuses à graines (pois, soja, féverole, lentille, pois chiche et lupin). Une extrapolation de ces données fournies par les Organismes Stockeurs (OS) répondants a été effectuée pour estimer les volumes totaux collectés en France à partir des volumes collectés déclarés auprès de FranceAgriMer.

L'enquête a distingué les débouchés (alimentation humaine et animale par exemple) et le mode de production (conventionnel, agriculture biologique hors première et seconde année de conversion). La part du volume collecté associée à chaque prix par rapport au volume total de l'espèce concernée a également été évaluée.

¹ Politique Agricole Commune

Principaux enseignements de l'Observatoire

En 2020/21 et 2021/22, l'Observatoire a enregistré globalement une hausse significative des prix moyens payés aux producteurs de légumineuses à graines pour les différentes espèces suivies, que ce soit en conventionnel ou en agriculture biologique, et pour tous les débouchés. Cette hausse a aussi été observée dans les autres grandes cultures parmi les céréales et les oléagineux (colza, tournesol). Néanmoins, cette tendance n'a pas été constatée pour le pois chiche et la lentille.

Les analyses des prix moyens pondérés par espèce, par débouché et par mode de production font ressortir les quelques enseignements suivants :

- Le pois a connu une hausse des prix plus marquée en agriculture conventionnelle qu'en agriculture biologique, tous débouchés confondus, avec néanmoins un écart de prix moins élevé entre le débouché de l'alimentation animale et le débouché « ingrédients » en conventionnel qu'en bio. Les débouchés les plus rémunérateurs sont le pois vert pour l'alimentation humaine et l'oisellerie, tous deux étant réservés à des marchés de niche.
- Pour le soja, comme pour le pois, les écarts de prix sont moins élevés entre les débouchés de l'alimentation humaine et l'alimentation animale en agriculture conventionnelle qu'en bio. Pour ces deux débouchés, les écarts de prix entre l'agriculture conventionnelle et biologique ont connu une tendance à la baisse sur la période enquêtée.
- Pour la féverole, les prix sont quasiment identiques entre les débouchés de l'alimentation humaine et l'alimentation animale en agriculture conventionnelle, tandis qu'en agriculture biologique la féverole destinée au débouché émergent de l'alimentation humaine est un peu mieux rémunérée. Les prix de la lentille verte hors SIQO (Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine) connaissent des écarts entre l'agriculture bio et conventionnelle très importants sur la première campagne de commercialisation enquêtée (2019/20),

suivis d'une très forte baisse en 2021/22, en raison de la chute des prix de la lentille bio.

- Le pois chiche connaît une évolution des prix relativement similaire à la lentille, à savoir une baisse des prix en bio, alors qu'ils sont stables en conventionnel. Par conséquent, l'écart de prix entre le bio et le conventionnel tend à se réduire au long des trois campagnes.
- Enfin, l'analyse des rares prix collectés pour le lupin fait ressortir une hausse des prix pour les graines destinées au secteur de l'alimentation animale.

Apports, limites et perspectives

L'Observatoire des prix payés aux producteurs de légumineuses à graines met à disposition des filières des références de prix moyens par campagne différenciés, selon les débouchés et les modes de production, avec des niveaux de détails qui, jusque-là, n'avaient jamais été renseignés.

Malgré la bonne représentativité des résultats, notamment sur la part de collecte (par rapport à la collecte totale), le nombre de répondants à l'enquête peut être augmenté. Il serait donc souhaitable que de nouveaux collecteurs de légumineuses à graines puissent participer à cet Observatoire en 2024 afin d'améliorer la représentativité des résultats. Une nouvelle campagne de collecte de prix auprès des organismes stockeurs est prévue en 2024.

En termes de perspectives, des calculs de marges à la production basés sur les prix de cet Observatoire peuvent être réalisés pour comparer les légumineuses à graines à d'autres grandes cultures comme le blé tendre, le colza ou le tournesol. Ces données peuvent aider aussi à calculer des marges à la rotation de successions culturales comportant des légumineuses à graines.

Plus d'informations

La première édition de la *Synthèse de l'Observatoire des prix payés aux producteurs* disponible sur demande.

Contacts

Tiana Smadja

Chargée d'études économiques,
Terres Univia
t.smadja@terresunivia.fr

Vincent Lecomte

Chargé d'études technico-économiques
v.lecomte@terresinovia.fr

« Point éco » est une publication régulière diffusée par Terres Univia, l'Interprofession des huiles et protéines végétales. Elle présente les résultats des études économiques commanditées par la Commission Structuration de filières, d'analyses économiques et de marchés pour le développement de la filière oléagineuse et des plantes riches en protéines. Ces études sont financées par les Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) destinées à financer le programme d'actions interprofessionnelles réalisées dans le cadre des activités de Terres Univia, de l'institut technique Terres Inovia et du Fonds d'Action Stratégique des Oléo-protéagineux (FASO) confié à Sofiprotéol en gestion.

Étude économique financée sur fonds CVO
(financement Terres Univia, Pluriagri et Sofiprotéol pour le FASO)

